

## PRÉSENTATION

### *Recherche en didactique du français spécialisé: contributions au renouvellement de l'enseignement / apprentissage du français économique en milieu universitaire*

*Carmen-Ştefania STOEAN*

*L'harmonisation curriculaire sous la perspective de l'intégration paneuropéenne des démarches de la didactique des langues vivantes exige le choix explicite d'un cadre théorique, linguistique d'abord mais non seulement. [3] La nécessité de préciser clairement les options théoriques de la recherche suivant les objectifs spécifiques retenus est vivement conseillée par le CECRL.*

*Notre projet [3] vise surtout la recherche appliquée mais cela n'exclut pas la réflexion théorique fondamentale, les aspects originaux, innovants étant à rechercher aux deux niveaux considérés. Les aspects innovants de la **recherche fondamentale** consistent en :*

- 1. l'analyse critique des théories (linguistiques d'abord) sur lesquelles s'appuie la démarche didactique actuelle dans le domaine du français spécialisé, le FOS y compris, en vue de choisir un paradigme théorique correspondant à l'un des objectifs finaux de notre recherche : **l'élaboration d'un modèle d'enseignement/apprentissage du français économique basé sur les principes de l'enseignement du FOS et sur les particularités de l'enseignement/apprentissage dues au contexte de l'enseignement économique roumain** ;*
- 2. la réflexion théorique sur l'acquisition mutuelle des descripteurs proposés par le CECRL. La conséquence en sera **la description de la structure syntaxique et lexico-sémantique des différents types de discours économiques sous la perspective de l'activité pratique, c'est-à-dire du fonctionnement du discours économique dans des situations de communication professionnelles déterminées**. Cette description servira à **l'élaboration d'une grammaire énonciative** où les éléments de structure du langage spécialisé seront décrits au point de vue des fonctions énonciatives accomplies. Les fondements théoriques d'une telle grammaire sont assurés par les théories de l'énonciation, la théorie des actes de langage et de la dérivation illocutoire, l'analyse conversationnelle ainsi que les théories sociologique et socio-linguistique concernant l'interactionnisme socio-discursif.*
- 3. l'élaboration des types d'(auto)évaluation et d'(auto)contrôle, suivant les niveaux et les types de compétences en observant les principes du CECRL et la démarche du Portfolio européen pour les langues dont l'introduction dans l'activité d'autocontrôle et d'autoévaluation sera prise en considération dès la conception, la rédaction et l'adoption des différents types de tests et d'évaluation. Notre recherche fait partie des recherches destinées à contribuer à l'introduction du CECRL comme outil de travail dans l'activité didactique dans le domaine des langues vivantes.*

*Les aspects innovants de la **recherche appliquée** sont :*

- 1. l'identification des besoins linguistiques et des motivations, des situations et des types de compétence pertinents pour les étudiants en économie roumains, moyennant les enquêtes socio-linguistiques réalisées dans des milieux professionnels et d'affaires variés qui ont mis en évidence le rapport entre les besoins et motivations de l'apprenant du français économique et les situations de communication professionnelles.*
- 2. l'extension et l'adaptation des descripteurs de compétence proposés par le CECRL à l'enseignement/apprentissage du français économique par un public roumain, en situation de plurilinguisme relatif. Notre recherche prête une attention particulière à la formation de la **compétence sociolinguistique** (connaissance et observation des conventions sociales et des rituels linguistiques spécifiques) propre au domaine professionnel économique ainsi qu'à la **compétence pragmatique** (élaboration et utilisation des messages) propre au même domaine. L'élément innovateur est représenté par l'introduction de la **compétence pluriculturelle** (ou interculturelle) car cette dernière présuppose la définition et le choix du contenu de la compétence culturelle dans la langue*

maternelle comme système de référence pour la construction de la compétence culturelle en français pour le domaine professionnel considéré.

3.l'élaboration des plans et des programmes d'étude harmonisés avec les principes du CECRL pour le niveau de licence. Dès la première année du travail de recherche, les membres de l'équipe ont élaboré les programmes pour la première année d'étude de toutes les facultés de l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest en observant les options théoriques concernant l'établissement des objectifs généraux et spécifiques, le choix des contenus et des types d'activités communicatives.

4.l'élaboration de matériels didactiques originaux (manuels, dossiers pédagogiques, méthodes, outils techniques), adéquats aux programmes harmonisés.

Par ces aspects innovants, notre recherche rejoint des préoccupations déjà existantes dans d'autres centres universitaires du pays, spécialisés dans la didactique du français des affaires mais n'ayant atteint que des phases initiales de manifestation.

Son degré d'originalité est assuré par ces mêmes aspects et est établi en rapport avec les développements théoriques en didactique du français, illustrés par les ouvrages de spécialité roumains. A notre connaissance, **il s'agit de la première recherche consacrée au français spécialisé (le domaine économique)** qui développant les problèmes théoriques soulevés par l'enseignement / apprentissage du français économique, pourra se constituer dans le premier traité de didactique de l'enseignement/apprentissage du français économique. Notre recherche contribue également à diversifier les applications du CECRL, déjà faites aux plan national et international, en élargissant l'aire des domaines car il s'agit d'appliquer les principes du CECRL à **un seul domaine de spécialité particulier et à une seule langue.**

La réflexion théorique ainsi que les résultats de la recherche appliquée s'appuient sur une recherche documentaire très poussée qui a visé non seulement les ouvrages de spécialité mais aussi les documents constitutifs de la politique linguistique du Conseil de l'Europe. Il s'agit, par exemple, de la **Déclaration de Sorbonne** (1998), la **Déclaration de Bologne** (1999), le **Message de Salamanque** (2001), du **Communiqué de Prague** (2001) concernant l'évolution du concept d'espace universitaire européen ; **Multilinguisme et les nouveaux contextes éducatifs : l'université et la politique linguistique en Europe** (le Conseil d'Europe pour les langues, 2001), la **Résolution du Conseil des Ministres de l'Union Européenne** concernant l'amélioration de la qualité et la diversification de l'apprentissage et de l'enseignement des langues au cadre des systèmes éducatifs de l'Union Européenne ( 1995), le **Livre Blanc : enseigner, apprendre-vers la société cognitive** ( la Commission Européenne, 1995), le **Portfolio européen pour les langues** (le Conseil de l'Europe, 2000), le CECRL, **L'enseignement des langues vivantes en Europe : le défi de la diversification**, Didier , 2002, Education Internationale. Bulletin d'information en ligne sur la coopération internationale en éducation (Suisse, 2002), L. Porcher – **Le français langue étrangère. Emergence et enseignement d'une discipline**, Hachette, 1995 ; J. Cl. Beacco – **Les dimensions culturelles des enseignements des langues**, Hachette, 2000 ; A. Cunita et al.- **Predarea și învățarea limbilor străine în România în perspectiva europeană**, 1997, Editura Alternative ; les programmes L'Espace européen de l'enseignement supérieur et l'Espace européen de la recherche scientifique présentés à la **Conférence de Berlin** (2003). Il faut y ajouter les guides élaborés par la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe ou ceux élaborés à la demande du Conseil : CECRL. Guide pour les utilisateurs ; Le portfolio européen pour les langues. Guide à l'usage des concepteurs (G. Schneider, P. Lenz) ; Exploitation du Portfolio européen des langues : neuf exemples (D. Little) ; Relier les exemples de langues au CECRL ; Evaluation de compétences en langues et conception des tests (M. Milanovic). Nous avons aussi étudié trois autres catégories d'ouvrages.

**Une première catégorie** est représentée par les ouvrages qui discutent des problèmes généraux de l'enseignement des langues : définition des besoins d'apprentissage, établissement des objectifs, détermination des compétences et élaboration de stratégies, programmation de l'activité didactique et l'élaboration des unités didactiques. Il s'agit de : J.P. Cuq,

I. Gruca - **Cours de didactique du français langue étrangère et seconde**(2002), J. Courtilon - **Elaborer un cours de FLE** (2003),

L. Porcher - **L'enseignement des langues étrangères**(2004). **Une deuxième catégorie** est constituée

des études consacrées au plurilinguisme et à l'enseignement bilingue : *Plurilinguisme et apprentissage* (2005)- consacré à l'épistémologie de la didactique du français, à la mise en pratique des politiques linguistiques et à la pratique du plurilinguisme ; *Actualité de l'enseignement bilingue (le Français dans le Monde, 2000)* qui soulève le problème de l'articulation entre la langue maternelle, la langue étrangère et les disciplines non linguistiques.

**Une troisième catégorie** se constitue des ouvrages consacrés à l'enseignement du FOS. La référence dans ce domaine est D. Lehmann – *Objectifs spécifiques en langue étrangère. Les programmes en question.* (1993) qui discute les rapports entre les réalités économique, sociale et institutionnelle et l'établissement des contenus d'enseignement en vue de l'élaboration des programmes de langues. Pour notre recherche, un intérêt particulier présentent l'ouvrage de J. Mangiante et

Ch. Parpette – *Le français sur objectif spécifique- de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours* (2004) décrivant l'ensemble des activités préliminaires à l'élaboration d'un cours de FOS ainsi que l'ouvrage de O. Challe – *Enseigner le français de spécialité* (2002) qui analyse les particularités du français spécialisé et les types de compétences et habiletés dont l'acquisition est assurée par l'étude du français spécialisé. Nous devons également rappeler, dans la même catégorie, les numéros de 2004-2005 de la revue de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - Point Commun- consacrés à l'analyse du français spécialisé et aux situations de communication professionnelles où ce français est utilisé. Une autre référence importante pour notre recherche a été le livre de

Cl. Springer – *La didactique des langues face aux défis de la formation des adultes* (1996) qui étudie le processus d'enseignement/apprentissage des langues et l'élaboration de curricula sous la perspective des demandes du marché du travail et de la place que la connaissance des langues occupe dans la culture organisationnelle des entreprises modernes.

Durant les trois années imparties à l'élaboration du projet, notre équipe d'enseignants-chercheurs a déployé une activité importante de dissémination des résultats de la recherche. Ainsi, devons-nous mentionner les colloques et les assemblés où les résultats du projet ont été présentés : Roumanie et Francophonie : états généraux (Bucarest), Rencontre des chefs des Départements de français de l'Europe centrale et orientale (Bucarest, Plovdiv, Sinaia, Iasi) ; les colloques internationaux : Français fondamental (Lyon 2005), La place des lettres et des sciences au XXIème siècle ( Sofia 2005), Discours universitaires (Bruxelles, 2008), etc. C'est toujours durant cette période que les membres de l'équipe ont publié plus de 150 articles et communications concernant différents aspects et étapes de la recherche et 6 ouvrages. Un compte rendu du projet a été publié dans un recueil d'études international [2 ].

Pour conclure, il nous faut préciser quelle sera la fortune de cette recherche et des résultats qu'elle a permis d'obtenir.

A court et moyen termes, les résultats permettent :

- la révision des programmes d'études en vigueur afin de mieux préciser les objectifs généraux et spécifiques et introduire les types de contenus sélectionnés, les situations de communication professionnelles et les types préférentiels de compétences retenus dans les référentiels établis ,
- l'inventaire des activités communicatives permettant le développement des types préférentiels de compétences retenus,
- la mise en relation, dans une visée didactique, des activités communicatives langagières avec les activités communicatives non langagières caractéristiques des sous domaines économiques de référence,
- l'amélioration des pratiques enseignantes par l'application des principes de la pédagogie orientée sur la tâche et de la pédagogie du projet (introduits dès le deuxième semestre de l'année universitaire 2006-2007),
- la participation directe des étudiants à la fixation des objectifs et au choix des contenus, à l'élaboration des instruments de travail requis par les pratiques de classe (initiée lors des expérimentations effectuées en 2006-2007).

*A long terme :*

- *le feed-back de type motivationnel du bénéficiaire du processus d'enseignement/apprentissage, par rapport au type de démarche qui lui est proposé, contribuera à l'amélioration qualitative et quantitative du processus,*
- *les expérimentations et les corrections imposées par ce feed-back aboutiront à la construction d'un modèle d'enseignement /apprentissage assez développé et souple, constitué d'éléments opérationnels qui puissent faciliter l'apprentissage et l'autoévaluation et être employés indépendamment du cadre institutionnel en vue de l'acquisition de nouvelles connaissances,*
- *la mise en pratique des résultats de la recherche contribuera directement au changement des mentalités des enseignants et des étudiants par rapport au processus didactique et à leurs rôles respectifs dans le déroulement de ce processus,*
- *l'obligation d'une approche interdisciplinaire du processus d'enseignement/apprentissage, y compris par le développement de la coopération entre les enseignants de langues et les enseignants des disciplines non linguistiques deviendra une réalité incontournable,*
- *la dimension interdisciplinaire s'avérera indispensable dans la formation des enseignants de langues étrangères et tout aussi importante que la bonne connaissance de la langue,*
- *l'enseignement /apprentissage des langues spécialisées – le français économique dans notre cas – ne pourra plus se dérouler en dehors de l'approche interculturelle, intra- et intercommunautaire,*
- *la réflexion théorique sur le CECRL contribuera à l'extension et à l'adaptation des descripteurs proposés par le CECRL à l'enseignement/apprentissage du français économique déployé à l'intention d'un public roumain.[2]*

## **REFERENCES**

1. Stoean C. et alii - *Descriptif du projet de recherche sur l'harmonisation du processus d'enseignement /apprentissage du français économique avec les principes du CECRL*, code CNCSIS A1132, dossier de candidature, Bucarest, non publié, 2005
2. Stoean C. – *Enseignement-apprentissage du français économique en milieu universitaire roumain*, in Blanchet Ph., Moore D., Asselah Rahal S. (coord.) : *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*, Editions des archives contemporaines, Paris 2008, ISBN 978-2-914610-78-0
3. Velicu A et alii, 2005 – *Recherches pour la sélection des sources documentaires et le choix des fondements théoriques et des stratégies de la recherche sur l'harmonisation du processus d'enseignement apprentissage du français économique avec le CECRL*, thème no. 14, code CNCSIS A1132, Bucarest, non-publié